

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ 05828 PROCÈS-VERBAL N° / 197 730 / 1981

N° PIÈCE 1 N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- ANALYSE : Témoignages sur une apparition d'un objet volant non identifié

NOUS SOUSSIGNÉ(S) V , G , gendarme.

01306753

VU L'ES ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR 17 décembre 1981 à 16 heures 15, au bureau de notre brigade, nous sommes avisés téléphoniquement par Monsieur d'A , J viticulteur, demeurant au Domaine de par , qu'il a été témoin d'un phénomène dans le ciel.

Nous l'invitons à se rendre à notre unité pour s'expliquer.

CONSTATATIONS : Selon ses dires, (pièce n° 2), les faits se seraient déroulés le 16 décembre 1981, une heure après le coucher du soleil.

Il nous précise que son épouse revenait de en compagnie amis , à savoir: Monsieur et Madame B , G , demeurant à . Notre informateur ajoutait qu'à un certain moment il est sorti hors de son domicile et a vu dans le ciel, un point lumineux dont l'intensité variait. Selon lui, ce phénomène possédait un anneau d'une lueur bleutée et une sorte de mèche orangée.

A un certain moment cet objet aurait fait une trajectoire ressemblant à un rectangle dont les angles étaient arrondis; (Voir croquis sommaire. Pièce n° 6); cela à grande vitesse.

Toujours selon ses dires, cette luminosité observée à la jumelle, aurait duré un quart d'heure, avec apparitions alternées en raison vraisemblablement de passages nuageux. Il est exact que cette nuit-là, le ciel était partiellement nuageux.

D'après les explications de Monsieur d'A cette apparition aurait eu lieu à la verticale de agglomération située à 3 kilomètres du domaine de (Voir croquis succinct de l'état général des lieux. Pièce n° 5).

Au cours de nos divers services nous avons demandé à plusieurs personnes si ils avaient eu connaissance de tels faits ou s'ils en avaient été les témoins. Il nous a été répondu négativement.

Le 08 janvier 1982, en service de surveillance dans la Commune de nous avons recueilli le témoignage de G , J ouvrier de Monsieur d'A , J .

Ce jeune-homme; en présence de ses parents, prétend quant à lui, qu'il a observé ce phénomène à la jumelle. Selon ses dires, (pièce n°3), l'objet avait la forme d'un champignon, avec un anneau à sa base. Il diffusait une

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES

- 2 - Monsieur le Ministre des Armées. Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire. Bureau emploi-enseignements Section Opération à
- 
- 
- 1 ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.

LE 09 janvier 1982

SIGNATURE

SIGNATURE ET CACHET

. . . . forte lumière, vers le haut. D'après lui, il l'aurait observé durant demi-heure, à la jumelle, après quoi, il serait allé finir sa soupe. Repas qu'il avait interrompu auparavant par l'arrivée chez ses parents de Monsieur d'A, lequel tenait à ce qu'il voit le phénomène. Revenant demi heure après, il l'a à nouveau regardé à la jumelle et selon sa version, le point lumineux serait remonté dans le ciel puis serait redescendu en faisant plusieurs "ZIGZAG", puis a disparu.

Le même jour, nous relevons le témoignage de Monsieur B, G (Pièce n° 4). Cette personne confirme le témoignage de Monsieur d'A. Il ajoute qu'il s'agit d'un phénomène lumineux ne possédant pas de noyau. Il situait ce point à la gauche de, par rapport à. D'après lui, il ne peut s'agir d'une étoile, en raison de sa forte luminosité, qui avait toujours la même intensité. L'observation, en ce qui le concerne, a duré dix minutes. Il persiste à affirmer que ce point lumineux présentait un rayon droit de couleur rouge.

Monsieur B, G nous fait connaître que quelques années auparavant, il lui avait été donné d'observer un O.V.N.I. mais cela n'avait rien de comparable avec l'objet de notre enquête actuelle. Selon lui, même la presse en aurait alors parlé; puisque ce phénomène était apparu dans différents lieux. Il est à noter que cette première constatation n'avait pas été portée à la connaissance de notre unité.

Nous avons établi un croquis approximatif, d'après les dires de Monsieur d'A.

Aucun autre témoignage relatif au point lumineux du 16 décembre 1981, n'a été recueilli.

L.A.P.J.

P.T.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNEE)  
730 / 1981

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TÉMOIN

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* 17 décembre 1981 à 16 heures 55, au bureau de notre brigade, nous trouvant à (*lieu*)

Nous soussigné(s) V G gendarme

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

**● PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

d'A - d'O J

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M/ né le a ( ), fils de P et C J

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

Domaine de , par , qui déclare

" Hier au soir, j'ai été témoin d'une apparition dans le ciel, que j'ai conclu à un Objet volant non identifié.

En effet, mon épouse revenait de en compagnie de Monsieur et Madame B. Ils m'ont fait part de cette constatation et j'ai la même, moi-même. En effet, c'était à environ une heure après le coucher du soleil, je suis sorti hors de chez moi.

J'ai vu dans la direction de un point brillant dans le ciel que j'ai pu remarquer, ressemblait à une étoile à intensité variable, mais il avait cette particularité qu'il avait une traînée orange

Nous avons observé ce point lumineux dont l'intensité était variable, ayant oscillé un moment et ayant fait rapidement une trajectoire ayant la forme d'une assiette aux quatre coins arrondis. Ceci a été fait à une très grande vitesse, en l'espace d'une seconde. Deux fois, j'ai aperçu une sorte de mèche orange.

J'ajoute que j'ai fait cette observation à la jumelle et j'ai pu constater que ce point lumineux était entouré d'un anneau d'une lueur bleutée.

Cette observation s'est déroulée durant un quart d'heure, au moins, avec des apparitions alternatives, peut-être du fait des nuages dans le ciel.

- S.I. Il n'est pas possible que je l'ai confondu avec autre chose, ce n'est pas possible. Il s'agit d'un phénomène anormal.

La famille G et Monsieur et Madame B , pourront certifier mes dires puisqu'ils étaient présents.

Le 17 décembre 1981 à 17 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations).

PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION DE TEMOIN

 AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 / 1

730 / 1981

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour 08 janvier 1982 à 14 heures 40, sur les lieux de son travail à

Nous soussigné(s) V . G gendarme,

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

G . . . . . LIEU N° de naissance (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

N° / Le 12/00/1066 à

file de H

et de

Chez ses parents: Domaine de à  
, qui déclare :

" " " Il est exact que le 15 décembre 1981, j'ai observé un objet volant non identifié.

Il faisait nuit, c'était vers 19 heures, sans pouvoir vous le dire exactement lorsque Monsieur d'A est venu chez moi quand je mangeais avec ma famille. Il m'a dit: " Viens voir, j'ai vu un objet dans le ciel en direction de ". Je me suis saisi des jumelles et j'ai remarqué que l'objet avait une forme d'un champignon, avec un anneau à sa base. Il diffusait une forte lumière vers le haut.

Je suis allé chez moi finir de souper, puis, demi-heure après je suis ressorti et je l'ai regardé à nouveau avec les jumelles. Il a fait plusieurs "zigzag" en descendant. Auparavant, il était remonté.

Je l'ai observé environ demi-heure et après avoir fait le "zigzag" dans le ciel comme je vous le dis, il a disparu.

Je ne l'ai pas confondu avec autre chose, à mon avis, il s'agit bien d'un O.V.N.I.

Le 08 Janvier 1982 à 14 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

( A signé au carnet de déclarations).

B.T.

 PROCÈS-VERBAL  
D'AUDITION DE

TÉMOIN

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

750 / 1981

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

4

1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* **Huit janvier 1982 à 16 heures,** *nous trouvant à (lieu)* **au domicile du témoin à**

Nous soussigné(s) **V** , **G** , **gendarme,**

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

**B** , **G** **retraité**

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE ( COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

**M/ Le** **à**  **, fils de B**

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

**C** , **qui déclare :**

" " " Il est exact que le 16 décembre 1981, vers 19 heures, j'ai été témoin d'un phénomène dans le ciel.

En effet, je me trouvais à  **, avec Monsieur et Madame**  **, lorsque dans le ciel nous avons aperçu un point lumineux.** Par rapport à nous, je le situe à la gauche de

Ce point lumineux ne pouvait pas être une étoile, du fait de sa taille. Il était très haut en altitude et parfois se trouvait dissimulé par les nuages.

A mon avis, ce point lumineux ne possédait pas de noyau et semblait garder la même intensité. A un certain moment ce point, au dessous, laissait aller comme un rayon droit, de couleur rouge.

En tout, nous l'avons observé une dizaine de minutes, après quoi je suis parti.

Quelques années auparavant, il m'avait été donné d'observer un D.V.N.I. mais ça n'avait rien de comparable. D'ailleurs cette fois-là, la presse en avait parlé.

En conclusion, je ne puis déterminer l'origine de ce point lumineux.

Le 08 janvier 1982 à 16 heures 05.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.  
( A signé au carnet de déclarations).

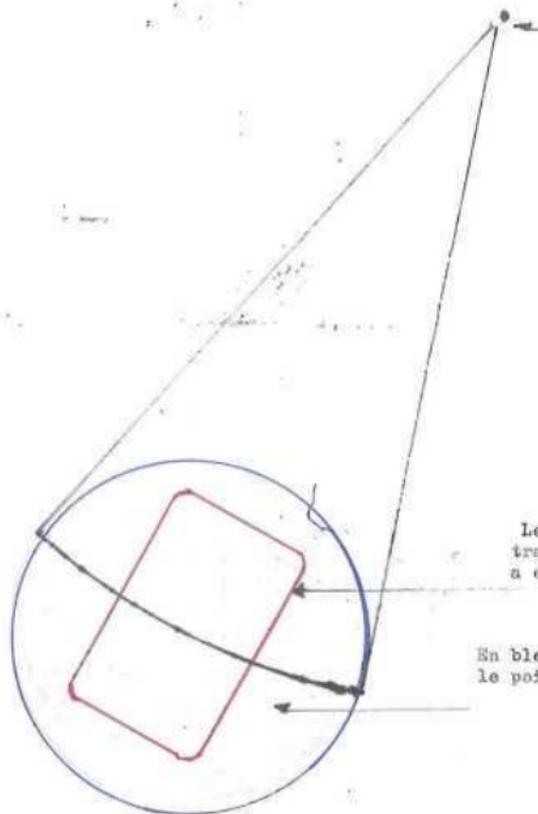


Vers

Vers



Point lumineux que les témoins ont  
comparé à une étoile, laquelle  
possédait une queue orange.



Le tracé en rouge représente la  
trajectoire que le point lumineux  
a effectuée durant un court instant.

En bleu, zone dans laquelle a été aperçu  
le point lumineux à la verticale de